

Communiqué de presse, 15 novembre 2024

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Position du conseil d'administration de Novavest Real Estate AG concernant la demande de convocation d'une assemblée générale extraordinaire

Comme communiqué par l'annonce événementielle publiée le 13 novembre 2024, CACEIS (Switzerland) SA demande, agissant pour le fonds de placement MV Immoxta Schweiz Fonds, qui détient 15.24% du capital et des droits de vote de Novavest Real Estate AG, de convoquer une assemblée générale extraordinaire de Novavest Real Estate AG (SIX Swiss Exchange : NREN) dans le but de révoquer trois membres élus du conseil d'administration composé de cinq personnes au total (Thomas Sojak, Stefan Hiestand, Daniel Ménard) ainsi que Thomas Sojak également comme président du conseil d'administration et Daniel Ménard comme membre du comité de rémunération. A leur place, CACEIS (Switzerland) SA propose l'élection de trois nouveaux membres au conseil d'administration (Cyrill Schneuwly, Ueli Kehl, Roland Vögele) et demande en outre des modifications de la bande de capital selon l'article 3a des statuts. Le fonds de placement MV Immoxta Schweiz Fonds justifie la demande essentiellement par l'évolution insatisfaisante du cours de Novavest Real Estate AG.

Le conseil d'administration de Novavest Real Estate AG prend position comme suit sur cette requête d'actionnaires :

Au cours du premier semestre 2024, la fusion entre Novavest Real Estate AG et SenioResidenz AG a été réalisée avec succès. Fin mai 2024, les actionnaires des deux sociétés ont approuvé les propositions de fusion à des grandes majorités (Novavest plus de 96% ; SenioResidenz plus de 94%). D'un point de vue stratégique, la fusion des deux sociétés a permis de créer un portefeuille immobilier attractif et rentable avec une valeur de marché de plus d'un milliard de CHF. Les membres du conseil d'administration de Novavest Real Estate AG actuellement en fonction, dont la révocation est demandée par MV Immoxta, ont été réélus ou nouvellement élus au conseil d'administration lors de l'assemblée générale ordinaire de mars 2024 ou de l'assemblée générale extraordinaire de mai 2024 avec des taux respectifs de plus de 99%.

L'intégration des deux sociétés en vue de réaliser des synergies durables et des gains d'efficacité nécessite un processus de transformation pour lequel le conseil d'administration, qui sera recomposé au premier semestre 2024, élabore actuellement les objectifs stratégiques et adapte la gouvernance à la structure organisationnelle nouvellement fusionnée. Cela implique également une révision de la structure de direction au niveau du conseil d'administration et de la direction. Les synergies déjà identifiées avant la fusion sont mises en œuvre de manière continue depuis l'exécution de la fusion en juin 2024.

Le changement exigé de la majorité du conseil d'administration durant cette phase de transition décisive pour le succès de la nouvelle Novavest Real Estate AG compromet la réalisation des objectifs stratégiques de la fusion réalisée avec succès et nuit ainsi aux intérêts de la société et de toutes ses parties prenantes. Il revient à une prise de contrôle froide de Novavest Real Estate AG par l'actionnaire minoritaire MV Immoxta Schweiz Fonds, qui agit en premier lieu dans son propre intérêt et non dans celui de Novavest Real Estate AG. Cela est clairement en contradiction avec les exigences de bonne gouvernance et d'égalité de traitement des investisseurs.

Pour ces raisons, le conseil d'administration de Novavest Real Estate AG s'opposera de toutes ses forces à la tentative de prise de contrôle hostile par le MV Immoxta Schweiz Fonds. Avec l'invitation à l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration fournira des informations détaillées sur des avancements de la réorientation en cours de Novavest Real Estate AG.

Contact

Peter Mettler
CEO
NOVAVEST Real Estate AG
Feldeggstrasse 26
8008 Zurich
+41 (0)44 276 40 40
info@novavest.ch
www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG

www.novavest.ch

NOVAVEST Real Estate AG est une société suisse de biens immobiliers dont le siège est à Zurich. Elle concentre ses activités sur la gestion et le développement d'immeubles à usage purement résidentiel (logements locatifs) et d'habitations pour seniors et des personnes âgées (résidences pour seniors et des établissements de santé), ainsi que sur des immeubles pour bureau et le commerce, et sur des projets de construction dans tous ces segments. La part des revenus locatifs provenant de l'utilisation résidentielle représente stratégiquement au moins 50% du total des revenus locatifs théoriques. Le portefeuille immobilier comprend des objets dans toute la Suisse qui, en ce qui concerne les immeubles d'habitation purs, sont situés en ville ou en agglomération et/ou sont bien desservis par les transports publics et le transport individuel motorisé. Dans le domaine des résidences pour personnes âgées et des établissements de santé, les biens immobiliers peuvent se trouver aussi dans des régions urbaines que dans des régions rurales de Suisse. Les actions nominatives de la société sont cotées à la SIX Swiss Exchange (symbole boursier NREN, numéro de valeur 21218624, ISIN CH0212186248).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse est destiné à la diffusion d'informations. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la loi suisse sur les services financiers (FIDLEG) ou du règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à acheter ou à vendre des actions de NOVAVEST Real Estate AG, ni à acquérir ou à vendre d'autres instruments financiers ou services. Ce communiqué de presse peut contenir certaines déclarations prospectives, par exemple des indications utilisant des mots tels que "croit", "suppose", "s'attend", "planifie" ou d'autres termes semblables. De telles déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire que les événements, la situation financière, le développement ou les performances réels de l'entreprise diffèrent sensiblement de ceux mentionnés directement ou indirectement dans les déclarations prospectives. Compte tenu de ces incertitudes, les lecteurs ne doivent pas se fier à ces déclarations prospectives. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives ou de les réviser en fonction d'événements ou d'évolutions futurs. Ce communiqué de presse ainsi que les informations qu'il contient ne doivent pas être apportés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des personnes américaines (y compris des personnes morales) ainsi qu'à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Les actions de NOVAVEST Real Estate AG ne sont pas offertes à la vente aux États-Unis ni aux personnes américaines.